



2ème régates avec Handicap de la ville de Pont-à-Mousson

organisée par la SOCIÉTÉ NAUTIQUE



SAMEDI 3 MARS 2012
Avant Programme et Règlement

REGATE INSCRITE AU CALENDRIER de la FFSA épreuves longue distance

- **SAMEDI 3 MARS 2012** ; Parc à bateaux, mise à l'eau : Square W. Churchill, bd de Lattre de Tassigny
 - 13h00 : Briefing obligatoire des délégués des associations
 - 14h00 : Mise à l'eau des embarcations
 - 14h30 : PRESTART en aval du Pont Gelot (environ 100 mètres du départ réel)
 - 15h00 : Premier départ
- Épreuve longue distance de 8,750 km sur la Moselle en montée et descente du courant avec 2 virages « demi-tours » ouverte aux Juniors, Séniors B, Séniors A, Vétérans et Loisirs (possibilités embarcations mixtes pour les catégories Vétérans et Loisirs) ; pas de pesée des barreaux.
- Course par « handicaps temps » qui prennent en compte le sexe, l'âge des rameurs et le type de leur embarcation (pour tous les types d'embarcations SAUF 8 de pointe et couple)
- Un rameur ou une embarcation ne pourront être engagés qu'une seule fois
- Départs en fonction des handicaps temps qui seront élaborés et communiqués après la clôture des engagements, au plus tard 48 heures avant le début de la compétition
- Mis à part les bouées de changement de direction, le parcours n'est pas balisé
- Départs non tenus en fonction des handicaps (selon placement lors du Prestart), en face du parc à bateaux sur la rive gauche de la Moselle en remontant le courant
- Parcours rive gauche jusqu'à bouée jaune proche de l'écluse de Blénod, demi-tour et descente du courant rive droite sur 4,375 km jusqu'à l'autre bouée rouge « demi-tour » située au PKZ 326.
- Arrivée au même endroit que le départ, remontée du courant rive gauche après passage sous le pont Gelot
- Plan de circulation et mesures de sécurité seront affichés au parc à bateaux
- Possibilité d'entraînement le 3 mars matin de 9h00 à 12h00 sous la responsabilité des équipages (sécurité non assurée et navigation non arrêtée)

- **INSCRIPTIONS GRATUITES**

- Guidons et dossards numérotés obligatoires fournis par l'organisation en échange d'une caution de 10 € restituée à leur retour
- Pas de possibilité de prêt, de location de bateaux et de mise à disposition de barreaux
- Classement en fonction de l'ordre d'arrivée des embarcations (rappel : l'handicap est appliqué au départ)
- Permanence de l'organisation et le jour de la régates: Denis CORDONNIER (cf. coordonnées ci-dessous)
- Service de secours assuré M. JOUAVILLE, (Tél : 06.60.94.91.49) de 14 heures à la fin de la régates.

CONTACTS et inscriptions à nous retourner pour le 25 février 2012

Denis CORDONNIER, B.P. 155 54705 PONT-A-MOUSSON Cedex

☎ 03 83 81 25 60

📞 06 11 84 83 65

📠 03 83 82 90 38

✉ pamedias.denis@orange.fr

Nicolas SIDOT

✉ sidot.nicolas@orange.fr